

DES RESULTATS ELECTORAUX AU TOP !

Elections des représentants du personnel au conseil de la CNAMTS

C'était les premières élections dans la nouvelle CNAMTS (avec le contrôle médical) qui ont conduit FO avec 28,71 % à être le premier syndicat – notamment dans le collège « employés » où notre pourcentage atteint 37,14 % - chez les cadres nous atteignons 19,47 % et 19,76 % chez les praticiens conseils où nous sommes la deuxième organisation syndicale.

L'URIF FO partage l'analyse du syndicat FO qui précise que les syndicats qui combattent le projet de loi El Khomri représentent plus de 50 % et que les personnels de la sécurité sociale doivent savoir que ce projet de loi porte en germe des attaques contre la convention collective nationale.

En Ile-de-France, dans le collège « employés », FO obtient 45,35 % et est bien entendu la 1^{ère} organisation. Nous obtenons 21,64 % dans le collège « cadres » et 22,56 % dans le collège « praticiens conseils ».

Des résultats plus que satisfaisants à mettre à l'actif de nos militants et des positions qu'ils défendent pour les personnels et la convention collective nationale.

A Pôle Emploi Région Ile-de-France

Malgré un nombre considérable de listes sur la région Ile-de-France et dans l'attente des résultats définitifs, FO arrive en tête de ces élections avec un pourcentage de 22,53 % devant la CFTC 16,09 %, le SNU 14,91 %, la CFDT 10,71 %, la CGT 8,47 %, l'UNSA 5,32 %, le SNAP 4,73 %, SUD 4,33 %, CLL 3,90 %, USAPIE 1,83 %, Alliance sociale 1,81 %, CAT 0,85 %, SAGE 0,39 %, la CGC n'étant représentée que dans le collège « cadres ».

Nous pouvons également faire le constat que ceux qui s'opposent à la loi El Khomri font plus de 50 %. Dans ce secteur également, nous savons que les militants s'emploient à revendiquer dans le droit fil des positions de la CGT-FO et pour la défense de leurs statuts et convention collective.

L'URIF FO tient à adresser ses plus vives félicitations à tous les militants de la Sécurité Sociale et du Pôle Emploi qui se sont investis et remercie tous ceux qui, en portant leur voix sur nos listes, font confiance à un syndicalisme libre et indépendant.

Paris, le 15 avril 2016